

Conditions de travail

La montée de l'absentéisme chez les gardiens de prison genevois inquiète

Dans le milieu carcéral, les heures supplémentaires ont doublé depuis deux ans, allant jusqu'à exploser par endroits

Chloé Dethurens

Un taux d'absentéisme en augmentation, des heures supplémentaires qui s'accumulent... Le climat de travail dans les prisons genevoises ne semble pas vraiment au beau fixe. Inquiète pour les conditions de travail des agents de détention, une députée vient d'interpeller le Conseil d'État pour la seconde fois à ce sujet. Le département concerné, lui, assure que plusieurs mesures sont d'ores et déjà mises en place.

C'est un énième rapport lié à l'affaire Adeline, émanant cette fois-ci de la Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil, qui a mis le feu aux poudres. Dans ce document rendu fin novembre, les députés déploreraient le manque de mesures prises selon eux par le Conseil d'État suite à la mort de la sociothérapeute. On y apprenait notamment, au fil des auditions relatives, que le taux d'absentéisme du personnel atteignait des scores impressionnants dans certains établissements carcéraux, de 15 à 30% selon le syndicat des gardiens.

Inquiète face à ces chiffres, Nicole Valiquier, députée socialiste et présidente de la Commission de contrôle de gestion, a interpellé le Conseil d'État à la fin de l'année. Lequel lui a fourni les dernières statistiques, qui confirment les craintes du syndicat. Le taux d'absentéisme ne cesse effectivement de grimper depuis deux ans: de



Le climat de travail dans les prisons genevoises n'est pas au beau fixe. Le syndicat des gardiens s'en inquiète. GEORGES CABRERA

8,63% en 2017, il est passé à 9,99% en 2018 puis à 10,58% (de janvier à novembre) en 2019, et ce pour tout l'Office cantonal de la détention (OCD). Au sein de la prison-hôpital Curabilis, citée dans le fameux rapport Adeline, l'absentéisme a bien dépassé les 15% en juin 2019. Cela a aussi été le cas en septembre 2018 et 2019 à La Brenaz, en janvier 2017 ainsi qu'en janvier, mars et avril 2019 à La Clairière.

110 000 heures sup'

Conséquence de cet absentéisme, les heures supplémentaires ont explosé. Celles-ci ont plus que

doublé entre 2017 et 2019 dans tout l'OCD, notamment à Champ-Dollon, pour atteindre un total de près de 110 000. À Curabilis, elles ont plus que triplé. À La Clairière, elles sont passées de 101 à plus de 3300, à La Brenaz de 2693 à près de 13 000 (projections 2019).

En recevant ces chiffres, Nicole Valiquier s'est empressée d'interpeller une nouvelle fois le gouvernement. «La situation s'est clairement dégradée dans tous les établissements et est plus que préoccupante. Elle est synonyme d'importantes répercussions sur les conditions de travail des

agents de détention et sur la capacité de maintenir le niveau de prestations aux personnes incarcérées.» L'élue demande au Conseil d'État des explications sur les causes de cet absentéisme et des détails sur les mesures prises.

Le syndicat des gardiens partage ses inquiétudes. «Car l'absentéisme a des conséquences, regrette Nicolas Allaz, président de la section prison de l'Union du personnel du corps de police (UPCP). À Champ-Dollon, certains ateliers sont tout bonnement fermés. Les heures supplémentaires augmentent, les collègues se fa-

tigent. Nous n'avons pas les moyens en termes de ressources humaines pour nous organiser correctement. Ces outils convenaient lorsque nous étions 180. Mais aujourd'hui, avec 800 personnes, cela ne va plus.»

Le responsable s'inquiète aussi de l'ouverture des Dardelles, une prison de 450 places pour laquelle il faudra de nouveaux agents. «La question du recrutement est problématique. Nous faisons un travail de l'ombre, qui a vu de nombreux acquis sociaux attaqués. Il n'est plus attractif. Aujourd'hui, il faudrait recruter 32 personnes rien que pour pallier les départs

à la retraite. À terme, il nous faudrait 130 personnes de plus au minimum.»

Domages collatéraux

Le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé, qui chapeaute l'OCD, reconnaît le problème et explique que des mesures sont déjà en cours. «Le métier de gardien de prison est difficile, avec une forte pression, notamment psychologique. Ces personnes n'ont pas droit à l'erreur, explique Laurent Paoliello, porte-parole. Il y a quelques années, il y a eu une tension importante due à la surpopulation, dont l'office subit probablement les effets collatéraux aujourd'hui.»

Une réorganisation du management est en cours par la nouvelle direction, précise le département. Une «cellule psychosociale», destinée à soutenir le personnel, a aussi vu le jour l'an passé. «Notre objectif est de mieux valoriser le rôle essentiel du personnel dans la réinsertion des détenus, de faire comprendre aux collaborateurs que leur poste est fondamental, en les encadrant et en encourageant l'esprit d'équipe», poursuit Laurent Paoliello.

Le département compte notamment sur la construction des Dardelles pour désengorger Champ-Dollon (toujours en surpopulation mais de manière moins importante qu'en 2013). Ce projet a été accepté en Commission de l'aménagement mais reste en discussion aux Travaux.

Tous les services de l'État dont le taux d'absentéisme dépasse les 7% sont étroitement surveillés par l'Office du personnel de l'État (OPE). Des mesures sont alors prises en collaboration avec la hiérarchie et les ressources de l'entité concernée. Selon le bilan social de l'État, l'OCD affiche l'absentéisme le plus important, avec l'Office des poursuites.